



LA FRANÇAISE

La Française LUX - JKC ASIA BOND - Class R - USD - CAPITALISATION- LU1190461142

Une catégorie d'actions de La Française LUX – JKC ASIA BOND (le « Fonds »),
un compartiment de l'OPCVM La Française LUX (l'« OPCVM »)
Le Fonds est géré par La Française AM International,
appartenant au groupe de sociétés La Française

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations figurant dans ce document vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'un éventuel investissement.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif du Fonds est de générer un revenu et une croissance du capital (rendement total).

L'indice de référence (uniquement à des fins de contexte) est l'indice Markit iBoxx Asian Dollar Bond.

Le Fonds investit essentiellement dans des emprunts d'État et des obligations d'entreprises de toute qualité de crédit provenant des pays d'Asie-Pacifique hors Japon.

Plus précisément, le Fonds investit jusqu'à 100 % de ses actifs nets dans des titres de créance à taux fixe et flottant ainsi que dans des instruments du taux d'inflation et du marché monétaire émis dans ces pays. Dans des conditions de marché inhabituelles, le Fonds peut également investir dans des obligations américaines.

Le Fonds peut investir dans les placements suivants ou y être exposé jusqu'à hauteur du pourcentage d'actifs nets indiqué :

- obligations convertibles : 30 %
- obligations CoCo (contingent convertible bonds) : 20 %
- actions (par le biais d'une exposition aux obligations convertibles) : 10 %
- autres OPCVM/OPC : 10 %

Le Fonds peut détenir des liquidités et des instruments assimilés à des liquidités à titre accessoire. Ceux-ci peuvent inclure des OPC monétaires ou des OPC dont l'échéance pondérée globale de l'investissement ou la fréquence de révision des taux d'intérêt ne dépasse pas 12 mois.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

À risque faible À risque élevé
rendements généralement plus faibles rendements généralement plus élevés

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Profil de risque et de rendement : Le SRRI (Synthetic Risk and Reward Indicator ou indicateur de risque et de rendement synthétique) révèle le classement du Fonds en fonction de son risque et de son rendement potentiels. Plus le Fonds se situe en haut de cette échelle, plus son rendement possible est élevé, mais plus son risque de subir des pertes est important.

La catégorie de risque s'élève à 3 en raison des investissements effectués dans des actions, et notamment dans des marchés émergents.

Nous attirons votre attention sur le fait que :

- Les données historiques utilisées pour calculer le SRRI ne constituent pas nécessairement un indicateur fiable du profil de risque futur du Fonds.

- L'indicateur de risque présenté ci-dessus ne fait l'objet d'aucune garantie et est susceptible d'évoluer au fil du temps. La catégorie la plus faible ne correspond pas à un investissement dénué de tout risque.

Risques importants relatifs au Fonds qui ne sont pas adéquatement reflétés par l'indicateur :

Risque de crédit : le Fonds peut investir dans des titres de créance. Or, il existe un risque que l'émetteur tombe en défaut de paiement. La probabilité d'un tel événement dépendra de la solvabilité de l'émetteur.

Risque de contrepartie : le Fonds conclut des contrats avec des contreparties diverses. Or, si une contrepartie n'honore pas ses obligations à l'égard du Fonds (par exemple en ne versant pas le montant convenu ou en ne livrant pas les titres), ce dernier peut subir une perte.

Risque de taux d'intérêt : une hausse des taux d'intérêt peut entraîner une baisse de la valeur des titres à revenu fixe détenus par le Fonds. Les cours et les rendements obligataires ont une relation de cause à effet inverse : lorsque le cours d'une obligation chute, le rendement s'accroît.

Risque lié aux marchés émergents : les marchés émergents sont plus sujets aux incertitudes politiques, et les investissements détenus dans ces pays peuvent ne pas bénéficier de la même protection que ceux détenus dans des pays plus développés.

Risque lié aux instruments dérivés : le Fonds a recours à des produits dérivés, c'est-à-dire à des instruments financiers dont la valeur dépend de celle d'un

L'exposition nette aux devises locales peut aller jusqu'à 20 % des actifs nets et celle aux devises du G7 jusqu'à 100 %. Les investissements libellés dans une autre monnaie que le dollar américain peuvent être couverts en USD.

La durée modifiée du Fonds peut varier de 0 à 10.

Le gestionnaire d'investissement utilise une approche uniquement à long terme, basée sur une analyse économique et financière mondiale ainsi que sur l'analyse des bilans des sociétés et des observations des principes fondamentaux de la dette souveraine.

Le Fonds peut utiliser des produits dérivés pour remplacer un investissement direct, une couverture, une gestion efficace du portefeuille et créer un effet de levier.

Le Fonds peut également utiliser des swaps sur défaillance de crédit (y compris ceux basés sur des indices).

Les actions du Fonds peuvent être achetées ou vendues par les actionnaires tous les jours.

Tous les revenus générés par la catégorie d'actions R - USD - CAPITALISATION du Fonds sont réinvestis et inclus dans la valeur de ses actions.

Recommandation : Ce Fonds peut ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de trois à cinq ans.

actif sous-jacent. Or, les fluctuations de cours de l'actif sous-jacent, même faibles, peuvent entraîner des changements importants du prix de l'instrument dérivé correspondant.

Risque lié aux obligations CoCo (Contingent Convertible Bond) : les investissements effectués dans ce type particulier d'obligations peuvent se traduire par des pertes matérielles pour le Fonds, compte tenu de certains événements déclencheurs. L'existence de ces événements déclencheurs crée un type de risque différent de celui des obligations traditionnelles et est davantage susceptible de se traduire par une perte partielle ou totale de valeur. Par ailleurs, les obligations peuvent être converties en actions de la société émettrice pouvant également avoir connu une perte de valeur. De tels événements déclencheurs peuvent inclure une réduction du ratio du capital de l'émetteur, la définition par un régulateur ou l'injection de capitaux par une autorité nationale. Les investisseurs doivent être conscients qu'en cas de crise financière cette action menée par les régulateurs ou les sociétés elles-mêmes peut conduire à des concentrations de ces événements déclencheurs dans le Fonds.

Risque de prorogation : Certains CoCos émis ont la qualité d'instruments perpétuels, remboursables à des niveaux déterminés à l'avance uniquement avec l'autorisation de l'autorité compétente. Il ne peut être présumé que les CoCos perpétuels seront remboursés à la date de remboursement par anticipation. Certains CoCos revêtent la forme de capital permanent. L'investisseur peut ne pas se voir rembourser le capital comme attendu à la date de remboursement, voire à une date quelconque.

Risque inconnu : la structure des instruments est innovante mais n'est pas encore éprouvée. Dans un environnement sous pression dans lequel les caractéristiques sous-jacentes de ces instruments sont mises à l'épreuve, une incertitude entoure leur comportement. Dans le cas où un seul émetteur active un élément déclencheur ou suspend les coupons, le marché considérera-t-il cette situation comme un événement singulier ou un événement systémique ? Dans cette deuxième hypothèse, le potentiel de propagation sur les cours et de volatilité dans l'ensemble de la classe d'actifs est possible. Ce risque peut à son tour être accru selon le niveau d'arbitrage de l'instrument sous-jacent. En outre, dans un marché illiquide, la formation des prix peut subir une pression croissante.

📍 FRAIS

Les frais que vous acquittez sont utilisés pour payer les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais diminuent le potentiel de croissance de votre investissement.

FRAIS PONCTUELS PRÉLEVÉS AVANT OU APRÈS INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	3,00 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Les frais d'entrée et de sortie présentés correspondent à des chiffres maximaux. Il se peut que vous payiez moins dans certains cas – veuillez vous adresser à votre conseiller financier à ce sujet.

FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS SUR UNE ANNÉE	
Frais courants	1,95 %

Le chiffre des frais courants présenté ici correspond à une estimation desdits frais. Le rapport annuel de l'OPCVM inclura, pour chaque exercice, les détails relatifs aux frais exactement facturés.

FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de performance	Néant

Pour obtenir de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter le prospectus de l'OPCVM, disponible au siège social de ce dernier.

📍 PERFORMANCES PASSÉES

■ La Française LUX - JKC ASIA BOND
- R - EUR - CAPITALISATION

Les données disponibles sont insuffisantes et ne donnent pas d'indication utile des performances passées.

Le Fonds a été créé en 2015.

📍 INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services, Succursale de Luxembourg

De plus amples informations sur le Fonds ainsi que des exemplaires en anglais des rapports annuels et semestriels et du prospectus sont disponibles gratuitement, sur demande, au siège social de l'OPCVM.

D'autres informations pratiques, y compris les derniers cours des parts, sont mises à la disposition du public au siège social de l'OPCVM ou à l'adresse www.lafrancaise-gam.com

La politique de rémunération mise à jour de La Française AM International, incluant, sans toutefois s'y limiter, une description du mode de calcul de la rémunération et des bénéfices, l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des bénéfices, ainsi que la composition du comité de rémunération, est disponible sur le site <http://ifgroup.pe/14q2sT>. Une version papier est disponible gratuitement sur demande auprès du siège social de La Française AM International.

Le présent document décrit une catégorie d'actions d'un compartiment de l'OPCVM. Le prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour l'OPCVM nommé au début du présent document d'informations clés pour l'investisseur dans son intégralité.

La législation fiscale applicable à l'OPCVM peut avoir un impact sur votre situation fiscale personnelle.

La responsabilité de La Française AM International ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Chaque compartiment correspond à une partie distincte des actifs et passifs de l'OPCVM.

Vous avez le droit de convertir vos actions en actions d'une autre catégorie existante du Fonds. Des informations sur les moyens d'exercer ce droit sont disponibles au siège social de l'OPCVM ou à l'adresse www.la-francaise.com.

Vous pouvez obtenir des informations sur les catégories d'actions commercialisées dans un pays spécifique au siège social de l'OPCVM ou à l'adresse www.la-francaise.com.

Ce Fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF (Commission de Surveillance du Secteur Financier).

La Française AM International est agréée au Luxembourg et réglementée par la CSSF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont valables en date du 06/10/2017.